

Territoire(s) : notion, limites et extensions
Appel à communication : Journée d'étude des doctorants du CHJ, Lille,
14 novembre 2025

Entendu comme une partie de la surface terrestre dans le sens courant¹, décrit comme « l'ensemble des terres comprises dans les limites de chaque cité » sous la plume de Sextus Pomponius dans le *Digeste*², le territoire est défini à l'époque moderne et contemporaine comme « un élément constitutif de l'État dont il forme l'assise géographique et dont il détermine le champ d'exercice des compétences. »³ Ainsi, le lien entre le territoire et les autorités publiques et judiciaires préexiste à la notion d'État. L'autorité civile administre et organise librement son territoire, qui est divisible et divisé. Elle le quadrille, comme c'est le cas pour les ressorts judiciaires ; elle peut également créer des subdivisions au sein d'un même territoire, qui disposent d'une autonomie plus ou moins grande et sont dotées de pouvoirs propres, telles la décentralisation française ou la dévolution du pouvoir au Royaume-Uni.

La notion de territoire contient intrinsèquement l'idée de sa propre limite, c'est-à-dire la frontière, et pose le problème relatif à son extension.

La frontière nationale peut être naturelle (théorie des frontières naturelles de la France) ou artificielle (tracé des frontières des colonies européennes en Afrique et en Asie). Elle est parfois matérialisée, avec le mur d'enceinte d'une ville par exemple, mais elle peut aussi bien être floue, comme le *limes* de la Rome antique ou la délimitation du continent européen par rapport à l'Asie. La frontière effectue un partage entre un espace intérieur (le territoire en lui-même) et un au-delà, dans lequel la souveraineté ne s'applique plus et l'autorité publique n'a plus de pouvoir. Dès lors il est possible, comme l'écrivait le juriste romain Paul, de désobéir « au juge qui exerce la juridiction hors de son territoire »⁴. Dans ce cadre, les règles du droit privé et pénal international clarifient les problèmes soulevés lorsqu'un acte juridique ou un crime est commis à l'étranger et prévoient des solutions aux conflits de lois et de juridictions.

Cette réflexion sur les frontières invite à examiner comment la guerre façonne le territoire, notamment par l'annexion, la reconnaissance d'un État nouvellement formé ou encore la succession d'États. Ces différentes formes de modification des frontières peuvent soulever des questions juridiques complexes. Les juristes médiévaux ont ainsi fait émerger l'idée de guerre juste, dérivée du droit féodal romain et des réflexions des penseurs chrétiens de l'Antiquité tardive. Le droit international a progressivement intégré des mécanismes visant à limiter les effets de la guerre sur les territoires et les populations, mais ces principes juridiques sont difficilement conciliables avec les réalités géopolitiques. Au niveau national, l'élargissement des

¹ V° « Territoire », I., *TLFi* [en ligne], <https://www.cnrtl.fr/definition/territoire> [consulté le 16/04/2025].

² D. 50.16.239.8 (Sextus Pomponius).

³ CORNU Gérard, v° « Territoire », *Vocabulaire juridique*, 10^e éd., Paris, PUF, 2014, p. 1020.

⁴ D. 2.1.20 (Paul).

frontières par l'intégration de nouveaux territoires peut mener à l'instauration de statuts constitutionnels et de lois civiles particulières, comme dans certains territoires ultramarins, anciennes colonies françaises, ou dans les territoires britanniques d'outre-mer.

Les territoires ne cessent d'étendre leurs frontières à de nouveaux horizons, tels que la mer dès la fin du Moyen Âge ainsi que le ciel et l'espace au XX^e siècle. Pour l'exploration et le partage de ces nouveaux territoires et espaces, la diplomatie est un instrument indispensable et privilégié. Elle est plus généralement un moyen de prévention ou de résolution des conflits frontaliers et territoriaux entre États, de même qu'elle permet d'entretenir des relations internationales pacifiées et d'amplifier les échanges économiques.

La journée d'étude des doctorants du Centre d'Histoire Judiciaire (CHJ, ULille), qui se tiendra à Lille le 14 novembre 2025, a pour objectif d'explorer la notion de territoire(s) dans sa diversité, principalement à travers ses acceptions juridiques et historiques, mais pas uniquement. Les propositions de communication des doctorants et jeunes chercheurs, en français ou en anglais, devront être envoyées avant le 6 juillet 2025 à l'adresse territoire-s@univ-lille.fr, au format PDF (4 000 caractères espaces compris) et seront accompagnées d'un court CV.

Les communications pourront faire l'objet d'une publication sous réserve d'acceptation par le comité scientifique.

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

AKASHI Kinji, « The law of the sea in Old Regime Europe », dans LESAFFER Randall (dir.), *The Cambridge History of International Law, Volume 6. International Law in Early Modern Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 2025, p. 466-494.

AMILHAT-SZARY Anne-Laure, *Qu'est-ce qu'une frontière aujourd'hui... et demain ?*, 2^e éd., Paris, PUF, 2024.

AMILHAT-SZARY Anne-Laure et HAMEZ Grégory (dir.), *Frontières*, Paris, Armand Colin, 2020.

ANCEL Bertrand, *Éléments d'histoire du droit international privé*, Paris, Éditions Panthéon-Assas, 2017.

BARDONNET Daniel, « Frontières terrestres et frontières maritimes », *Annuaire français de droit international*, 35/1, 1989, p. 1-64.

BENTON Lauren A., *A Search for Sovereignty: Law and Geography in European Empires, 1400-1900*, Cambridge, Cambridge University Press, 2010.

BERGÉ Jean-Sylvestre, FRANCO Stéphanie et GARDEÑES SANTIAGO Miguel (dir.), *Boundaries of European Private International Law*, Bruxelles, Bruylant, 2015.

CORDES Albrecht, DAUCHY Serge et KARG Andreas (dir.), *Eine Grenze in Bewegung: private und öffentliche Konfliktlösung im Handels- und Seerecht*, Munich, R. Oldenbourg Verlag, 2013.

DAUCHY Serge, PIHLAJAMÄKI Heikki, CORDES Albrecht *et al.* (dir.), *Colonial Adventures: Commercial Law and Practice in the Making*, Leyde, Brill Nijhoff, 2021.

DHONDT Frederik, « Territory and Jurisdiction in Old Regime Europe », dans LESAFFER Randall (dir.), *The Cambridge History of International Law, Volume 6. International Law in Early Modern Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 2025, p. 421-465.

DISTEFANO Giovanni, HÊCHE Aymeric, « Colonies and Mandates », dans KOLB Robert, MILANOV Momchil (dir.), *The Cambridge History of International Law, Volume 10. International Law at the Time of the League of Nations (1920–1945)*, Cambridge, Cambridge University Press, 2025, p. 224-256.

DROCOURT Nicolas et SCHNAKENBOURG Éric, *Thémis en diplomatie. Droit et arguments juridiques dans les relations internationales de l'Antiquité tardive à la fin du XVIII^e siècle*, Rennes, PUR, 2016.

DUDANT Jean-Baptiste, *La conservation de l'État en droit international*, Paris, Pedone, 2025.

DUVE Thomas (dir.), *Entanglements in Legal History: Conceptual Approaches*, vol. 1, Max Planck Institute for Legal History and Legal Theory, 2014.

ELDEN Stuart, *The Birth of Territory*, Chicago - Londres, The University of Chicago Press, 2013.

FEDELE Dante, *The Medieval Foundations of International Law: Baldus de Ubaldis (1327–1400), Doctrine and Practice of the Ius Gentium*, Leyde, Brill, 2021.

FEDELE Dante, *Naissance de la diplomatie moderne (XIII^e-XVII^e siècles) : l'ambassadeur au croisement du droit, de l'éthique et de la politique*, Baden-Baden - Zurich - St. Gall, Nomos - Dike, 2017.

FEDELE Dante, LESAFFER Randall et SAVY Pierre (dir.), *Avant l'État : droit international et pluralisme politico-juridique en Europe, XIII^e-XVII^e siècle*, Rome, Historia et ius, 2024.

FITZMAURICE Malgosia, GRAGL Paul, « Sovereignty, Territory and Jurisdiction », dans KOLB Robert, MILANOV Momchil (dir.), *The Cambridge History of International Law, Volume 10. International Law at the Time of the League of Nations (1920–1945)*, Cambridge, Cambridge University Press, 2025, p. 162-195.

FLEURY GRAFF Thibaut, « Territoire et droit international », *Civitas Europa*, 35/2, décembre 2015, p. 41-53.

FLEURY GRAFF Thibaut, *État et territoire en droit international. L'exemple de la construction du territoire des États-Unis (1789-1914)*, Paris, A. Pedone, 2013.

HALPÉRIN Jean-Louis, *Entre nationalisme juridique et communauté de droit*, Paris, PUF, 1999.

HEPNER Pascal, LE MARC'HADOUR Tanguy et PFISTER-LANGANAY Christian (dir.), *Construire et déconstruire les territoires*, Lille, Centre d'Histoire Judiciaire, 2023.

HERZOG Tamar, *Frontiers of Possession: Spain and Portugal in Europe and the Americas*, Cambridge, Harvard University Press, 2015.

HERZOG Tamar, « Territory and jurisdiction in Renaissance Europe », dans LESAFFER Randall (dir.), *The Cambridge History of International Law, Volume 6. International Law in Early Modern Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 2025, p. 58-106.

HYND Ayoubi Idrissi, CARACCIOLO Ida, PICCINELLI Gian Maria et al. (dir.), *L'impatto delle migrazioni sul diritto: prospettive internazionali e comparate*, Turin - Paris, l'Harmattan Italia - l'Harmattan, 2025.

LAFON Jacques, *Itinéraires de l'histoire du droit à la diplomatie culturelle et à l'histoire coloniale* [en ligne], Paris, Éditions de la Sorbonne, 2001, <https://books.openedition.org/psorbonne/103025> [consulté le 16 avril 2025].

MÄLKSOO Lauri, *Illegal Annexation and State Continuity. The Case of the Incorporation of the Baltic States by the USSR*, 2^e éd., Leyde, Brill Nijhoff, 2022.

MARCHETTI Paolo, *De iure finium. Diritto e confini tra tardo Medioevo ed età moderna*, Milan, Giuffrè, 2001.

MOOR Pierre, « Droit et Territoire(s) », *International Journal for the Semiotics of Law - Revue internationale de Sémiotique juridique*, 38/4, 2025, p. 1159-1171.

NERI Kiara, « Droit de la frontière, droits liés à la frontière », *Frontières*, Paris, Armand Colin, 2020, p. 110-118.

PÉQUIGNOT Stéphane et MOEGLIN Jean-Marie, *Diplomatie et « relations internationales » au Moyen Âge (IX^e-XV^e siècle)*, Paris, PUF, 2017.

PÉQUIGNOT Stéphane et SAVY Pierre (dir.), *Annexer ? Les déplacements de frontières à la fin du Moyen Âge*, Rennes, PUR, 2016.

SCHNAKENBOURG Éric et TERNAT François (dir.), *Une diplomatie des lointains. La France face à la mondialisation des rivalités internationales, XVII^e-XVIII^e siècles*, Rennes, PUR, 2020.

SICKING Louis, « Beyond the Free Sea. The Law of the Sea in Renaissance Europe », dans LESAFFER Randall (dir.), *The Cambridge History of International Law, Volume 6. International Law in Early Modern Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 2025, p. 107-134.

SIM Gerald, *Le corps diplomatique et consulaire français aux États-Unis (1815-1914)*, Paris, Les Indes Savantes, 2020.

SIMON Victor, *Les Échelles du Levant et de Barbarie. Droit du commerce international entre la France et l'Empire ottoman, XVI^e-XVIII^e siècle*, Paris, LGDJ, 2021.

SOLEIL Sylvain et BAREAU Romain (dir.), *Que faire du droit privé étranger dans un territoire libéré ? Approches historiques comparatives*, Rennes, PUR, 2022.

SOMAINI Francesco, « Territory, Territorialisation, Territoriality: Problems of Definition and Historical Interpretation », *Plurimondi*, 10, 2012, p. 19-47.

TANAKA Yoshifumi, « The law of the sea at the time of the League of Nations », dans KOLB Robert, MILANOV Momchil (dir.), *The Cambridge History of International Law, Volume 10. International Law at the Time of the League of Nations (1920–1945)*, Cambridge, Cambridge University Press, 2025, p. 196-223.

WEIL Prosper, *Perspectives du droit de la délimitation maritime*, Paris, Pedone, 1988.